

# RAPPORT DE VISITE

Nom de la commune : SAINT-ETIENNE-DE-CHOMEIL

Nombre d'habitants : 243

Niveau de labellisation : /

Membres du jury : Hubert Lafarge (paysagiste), Marie-Claude Magne (CD15), Emma Teil (CD15)

## 1 – LA VISITE DU JURY

*Accueil, présence du binôme élu-technicien, pertinence du circuit, respect du temps imparti, qualité du dossier, etc.*

Points positifs :

- Le jury remercie l'équipe municipale pour son accueil et son écoute lors de la visite.

## 2 – LE PROJET MUNICIPAL

*Motivations pour l'obtention du label, connaissance des critères d'évaluation, stratégie d'aménagements paysagers, échanges avec les partenaires, etc.*

Points positifs :

- Lors des travaux « Cœur de Village », des espaces verts ont été créés afin de rendre le bourg plus agréable et pour valoriser le patrimoine bâti.
- L'objectif de la municipalité est de maintenir ces aménagements.

Points négatifs/à améliorer :

- La commune rencontre des difficultés pour embaucher un cantonnier.

## 3- ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHÉ

*Concertation avec la population, informations envers les touristes, actions pédagogiques, etc.*

Points négatifs/à améliorer :

- La commune pourrait proposer une/des animation(s) autour du végétal (journées citoyennes de nettoyage et de plantation, journée de troc de graines, cours de jardinage, concours, etc.)

## 4 – PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

*Arbres, arbustes, pelouses, prairies, couvre-sol, plantes mellifères et nectarifères, fleurissement (entretien, diversité, pertinence des plantations et créativité), etc.*

Points positifs :

- Aménagement paysager maintenu et entretenu. Les sélections suggérées dans les massifs arbustifs l'année dernière ont été faites. Continuer en ce sens.
- Entrée de bourg : projet de supprimer les rosiers et de les remplacer par des vivaces.

- Des beaux murs où la végétation se développe, à surveiller toutefois pour que les plantes ne les abîment pas.
- Beaux hortensias et rhododendrons au nord de l'église. Au sud, une autre variété/essence de fleur ou d'arbuste aurait pu être idéale.

Points négatifs/à améliorer :

- Les arbres situés derrière la mairie (tulipiers) sont en mauvais état sanitaire.
- La jardinière devant la croix est à enlever : de beaux massifs ont été plantés en pleine terre de part et d'autre de l'église, les jardinières sont superflues.

## **5 – GESTION ENVIRONNEMENTALE**

*Préservation de la biodiversité, des ressources naturelles (eau, sol, intrants, déchets verts, énergie), stratégie de sensibilisation et actions contre le réchauffement climatique, etc.*

Points négatifs/à améliorer :

- Utilisation de l'eau de la fontaine (réseau) pour effectuer l'arrosage. Le jury encourage une réflexion sur l'impact et l'intérêt environnemental d'un récupérateur d'eau de pluie. La municipalité a indiqué qu'elle n'avait pas pour projet d'installer une cuve (trop cher, peu esthétique).

## **6 – QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC**

*Patrimoine bâti, façades, propreté, voiries, publicité, réseaux, mobilier urbain, accessibilité, etc.*

Points positifs :

- Commune entretenue.